

Assemblée Générale de l'Association « Emporte Pièces »

Le 2 juillet 2025



Ordre du jour :

- 1/ Rapport d'activité
- 2/ Rapport financier
- 3/ Tarif prestation - Info
- 4/ Cotisation - Info
- 5/ Prix du billet - Info
- 6/ Renouvellement du bureau
- 7/ Information - Questions-réponses

Les résolutions sont votées par les 10 membres actifs ayant payé la cotisation 2024-2025

- Antoinette / Christine / Gratiennne / Maria / Marie-Françoise / Stéphanie / Valérie
- Jean-Marc / Jean-Paul / Pascal

Feuille de présence

Antoinette - Présente

Christine - Présente

Gratienne – Absente excusée (malade)

Maria - Présente

Marie-Françoise - Présente

Stéphanie → pouvoir à Jean-Paul

Valérie - Présente

Jean-Marc → pouvoir à Jean-Paul

Jean-Paul - Présent

Pascal → pouvoir à Jean-Paul

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est ouverte à 17 heures 30

1/ RAPPORT D'ACTIVITE

- Période : 1^{er} juillet 2024 / 30 juin 2025
- Effectifs :
 - Juillet 2024 - 10 membres :
 - 7 femmes : Antoinette, Christine, Gratiennne, Maria, Marie-Françoise, Stéphanie et Valérie
 - 3 hommes : Jean-Marc, Jean-Paul et Pascal
- Séances de travail et/ou répétitions :
 - Les mercredi à l'auditorium
- Représentations :
 - « Associations de malfaiteurs » de Jérôme Leclair - 5 représentations (avec Antoinette et Cyril à la régie)
 - Samedi 19 octobre 2024, 20 heures 30 - **Doussard**, salle "Ciné-Théâtre" (AMPT)
 - Dimanche 16 février 2025, 16 heures - **Scientrier**, salle polyvalente (Handi-Festif)
 - Samedi 29 mars 2025, 20 heures 30 - **Saint-Jorioz**, espace Augustine Coutin (Pousse-pousse du cœur)
 - Samedi 19 avril 2025, 20 heures 30 - **Chavanod**, L'Esty
 - Dimanche 20 avril 2025, 17 heures - **Chavanod**, L'Esty (Amitié Solidarité Savoie Sahel)
 - 2 représentations annulées
 - Samedi 18 janvier 2025 : Montagny-les-Lanches (JP malade)
 - Samedi 22 mars 2025 : Moye (décision « arbitraire » de l'association organisatrice)

- ChavaNoël
 - Le samedi 14 décembre 2024, nous avons participé au 4ème ChavaNoël organisé par la municipalité, sous forme d'ateliers « théâtre » proposés aux enfants (et à certains parents qui ont participé avec bonne humeur). Rendez-vous est pris pour la prochaine édition

- « Balade racontée »
 - Le 25 février 2025, dans le cadre des animations proposées par la bibliothèque « Au pré de mon livre », nous avons mis en scène et animé la « Balade racontée », présentation de textes sur le thème du patrimoine, avec déambulation du public entre la bibliothèque, le hall de l'Esty et l'auditorium

Ces événements qui nous impliquent et nous rapprochent de la commune et des autres associations, doivent être considérés comme des manifestations au même titre que les représentations. Ils représentent un juste retour des choses par rapport à ce que la commune a fait et fait encore pour nous depuis 25 ans.

- Confirmation de la décision de ne plus jouer à Annecy, tant que les tarifs de location resteront à leur niveau actuel
- FNCTA (**F**édération **N**ationale des **C**ompagnies de **T**héâtre **A**mateur)
 - Comme chaque année, nous avons adhéré
 - cotisations
 - compagnie → 120,00 €
 - individuelles (pour 10 licences – 3 offertes) → 84,00 € (7 * 12,00 €)
 - assurances
 - Responsabilité Civile et Individuelle Accident → 60,00 €
 - Risques Locatifs (vol avec effraction, incendie, dégâts des eaux pour le matériel stocké à la salle) → 100,00 €
 - soit un total de 364,00 €
 - Cette adhésion nous permet de bénéficier de droits d'auteur minorés
 - Exemple pour une jauge de salle entre 50 et 100 places et un prix moyen du billet entre 6 et 10 €
 - Compagnie non fédérée : 108,00 €
 - Compagnie fédérée : 79,00 €
 - Nous bénéficions d'une remise supplémentaire de 10% (79 € → 71,10 € / 108 € → 97,20 €) en cas de paiement en ligne par carte bancaire lors de la déclaration d'une représentation

1/ RAPPORT D'ACTIVITE

Abstention 0

Contre 0

Pour 9

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

2/ RAPPORT FINANCIER

→ Les représentations en 2024-2025 :

○ Recettes (représentations) :	3 268,00 €	2023-2024	5 390,00 €
		2022-2023	7 069,15 €
		2021-2022	3 460,00 €
		2020-2021	778,21 €
○ Dépenses (représentations) :	1 632,49 €	2023-2024	2531,47 €
		2022-2023	4 280,35 €
		2021-2022	1 380,00 €
		2020-2021	332,74 €
○ Solde (représentations) :	1 635,51 €	2023-2024	2 853,53 €
		2022-2023	2 788,80 €
		2021-2022	2080,00 €
		2020-2021	445,47 €

→ Tenant compte des autres postes de « recettes-dépenses », le solde général de l'exercice s'établit à :

1 782,15 €	2023-2024	- 465,56 €	(1 928,34 € - 25 ans)
	2022-2023	1 434,19 €	
	2021-2022	1 018,80 €	
	2020-2021	- 2 649,45 €	

→ Le solde global (solde exercice précédent + solde exercice) s'établit à :

2 740,78 €	2023-2024	958,63 €
	2022-2023	3 689,13 €
	2021-2022	2 254,94 €
	2020-2021	1 236,14 €

Le compte principal « La Banque Postale » :

• solde fin de l'exercice 2023-2024	958,63 €
• exercice 2024-2025	1 782,15 €
• solde fin de l'exercice 2024-2025	2 740,78 €
• dépenses non encore débitées (URSSAF)	
• solde réel au 30 juin 2025	2 740,78 €

Le Livret « A »

• solde fin de l'exercice 2023-2024	14 432,71 €
• virements vers CCP	- 432,71 € - 2 000,00 €
• intérêts 2023-2024	410,07 €
• solde au 30 juin 2024	12 410,07 €

Le compte « Caisse » (liquide)

• solde fin de l'exercice 2023-2024	361,11 €
• exercice 2024-2025	110,89 €
• solde au 30 juin 2024	472,00 €

(400 € en fonds de caisse)

2/ RAPPORT FINANCIER

Abstention 0

Contre 0

Pour 9

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

3/ TARIF PRESTATION - Info

Depuis cette saison 2024-2025, nous appliquons un tarif de prestation incluant un montant minimum obligatoire correspondant aux frais que nous engageons

- les droits d'auteur (SACD) – montant connu
- l'URSSAF – montant connu
- les droits « musique » (SACEM) – facultatif, montant connu
- la location, les kilomètres effectués et le plein du camion « Leclerc » - montant estimatif

A ce montant minimum s'ajoute un forfait pour l'organisation même de la représentation, à savoir :

- installation décor
- installation « Lumières » « et « Sons »
- installation régie avec tests
- représentation
- démontage

Ce forfait de 100,00 € minimum et obligatoire, peut, en fonction du résultat de la représentation et suite à accord avec les organisateurs, monter jusqu'à 500 €

Pour mémoire, représentations de la saison 2024-2025

Lieu et date	Prévisionnel (incluant forfait de 100 €)	Somme remise
Doussard, 19/10/2024	298,81 €	380 €
Scientrier, 16/02/2024	281,01 €	740 €
Saint-Jorioz, 29/03/2024	284,61 €	400 €
<i>Chavanod, 19/04/2025</i>	<i>89,11 €</i>	<i>1 249 €</i>
Chavanod, 20/04/2025	89,11 €	700 €

4/ COTISATION - Info

Confirmation de la cotisation annuelle des membres de l'association : 50,00 €, réglable en 1 à 10 fois

Elle couvre, entre autres, l'adhésion à la FNCTA et les assurances de la compagnie prises via la FNCTA

5/ PRIX DU BILLET - Info

Pour les représentations que nous organisons, pas de changement pour le prix du billet

- L'Esty :
 - Tarif normal : 12,00 €
 - Tarif réduit : 5,00 €
- L'Échange :
 - Tarif normal : 12,00 €
 - Tarif réduit : 5,00 €
- Salle Pierre Lamy :
 - Tarif normal : 15,00 €
 - Tarif réduit : 8,00 €

Le tarif réduit s'applique aux licenciés FNCTA, aux jeunes jusqu'à 15 ans et aux demandeurs d'emploi

6/ RENOUELEMENT DU BUREAU

Membres du bureau 2024–2025 :

- Président : Jean-Paul PAGET
- Secrétaire : Maria LINOSSIER
- Trésorière : Valérie LINOSSIER

Y-a-t-il des candidat(e)s ? NON

Si oui, pour quelle fonction ?

Le président, la secrétaire et la trésorière se représentent et sont réélus.

6/ RENOUELEMENT DU BUREAU

Abstention	0
Contre	0
Pour	9

Le renouvellement du bureau est adopté à l'unanimité (inchangé)

7/ INFORMATION – QUESTIONS-REPOSES

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été abordés, l'Assemblée Générale est close à 18 heures 00

Le compte-rendu de cette AG est envoyé à la Préfecture par Internet (www.service-public.fr)

Fait à Annecy, le 2 juillet 2025
Le président, Jean-Paul PAGET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paget', with a large, sweeping flourish above the name.